

Règlement particulier du tournoi Open de simples du RTC LA Raquette du 08/08 au 18/08/2024

- **Juge-arbitre** : Eliane Opalfvens- Monfils

- 0477 50 74 15 ou **010/22 22 30 pendant le tournoi**
- elianemonfils@skynet.be

- **Juges-arbitres adjoints** :, Michel Warnon et les JA du club.

- **Dates** : Le tournoi se déroule du jeudi 08 août au dimanche 18 août.

- **Courts** : Le tournoi se dispute sur 10 terrains : 5 terrains extérieurs en brique pilée, 2 terrains extérieurs Matchclay et 3 intérieurs en brique pilée.

En cas d'intempérie il pourra être fait appel à des terrains couverts d'autres clubs quelle que soit la surface de jeu.

- **Epreuves organisées** : Le tournoi compte pour le Critérium Brabant AFT (Adultes et Jeunes). Pour les catégories : voir sur le site AFT

- **Inscriptions** : **uniquement via site AFT**

Le Juge-arbitre se réserve le droit de refuser une inscription et le cas échéant le refus sera motivé. L'inscription simultanée est autorisée à maximum 2 catégories toutes compétitions confondues se terminant le dimanche 18 août 2021

- **Clôture des inscriptions** :

Le mardi 06 août à minuit pour toutes les catégories.

La clôture anticipée des inscriptions pour une ou plusieurs catégories est possible.

- **Tirage au sort et publication des tableaux** : le MERCREDI 07 août 2024 à 18h00

- **Mode de convocation** : 1er tour : sur site AFT et par email 2^{ème} tour et suivants : à la table du juge-arbitre

- **Droit d'inscription** : Le montant de l'inscription est dû dès le tirage au sort des tableaux :

- **Adultes** : paiement unique **15€**
- **Jeunes** : paiement unique **10€**
- - Disponibilités demandées :

Week-end : de 09H00 à 23H00 **Adultes libres le premier week-end**

Semaine : de 16H30 à 23h00 pour les Adultes (de 9h00 à 18H pour les jeunes).

Le juge-arbitre essayera dans la mesure du possible de tenir compte des indisponibilités indiquées à l'inscription par le joueur, mais ceci n'est, en aucun cas, une obligation.

- Les joueurs sont tenus de mentionner dans les "remarques" toutes les épreuves auxquelles ils participent la même semaine.

- La tenue réglementaire de tennis est obligatoire et tout(e) joueur(euse) doit être en possession de 4 balles de tennis en bon état

- **Remise des prix** : le dimanche 18 août à partir de 18h00. Les prix non retirés par le joueur lors de la remise des prix, restent la propriété du club.

Toute inscription implique l'adhésion au règlement général des tournois AFT, aux règlements des critères Jeunes et Adultes ainsi qu'au présent règlement particulier.

Le juge-arbitre tranchera sans appel tous les cas non repris au règlement général de la FRBT et de l'AFT ou au présent règlement particulier.

